



Equiper les 57 collèges du département d'outils informatiques performants en s'appuyant sur une architecture et des applications virtualisées

↪ L'enjeu :

Offrir aux collégiens et aux équipes éducatives de nouveaux outils informatiques et pédagogiques

↪ La solution :

AppliDis Fusion de Systancia

↪ Les bénéfices :

Rapidité et souplesse de déploiement
Maintenance simple et efficace
Faciliter d'utilisation au quotidien

CG02 en quelques mots

↪ Client :

Conseil Général de l'Aisne

↪ Secteur :

Collectivité & administration publique



↪ Chiffres clés :

- 2100 agents et employés
- 816 communes et 42 cantons sur le département
- Population de plus de 500 000 habitants

↪ Partenaire :

Olisys

↪ Applications virtualisées :

Plus de 50 applications (applications éducatives, bureautiques, administratives...) sur plus de 8000 postes.

↪ Architecture et environnement :

Architecture hybride s'appuyant sur une ferme d'administration au Conseil Général et dans chaque collège 1 serveur de fichier + 1 serveur d'applications

↪ Profil client :

Le Conseil général de l'Aisne gère et administre le département. Les conseillers généraux, élus au suffrage universel par canton, représentent au sein de l'assemblée départementale, le territoire et sa population. Les lois de décentralisation successives ont confié au Conseil général de nombreuses compétences, dites compétences obligatoires. Par ailleurs, le Conseil général intervient dans de nombreux domaines, avec pour objectif d'améliorer la qualité de vie sur le territoire axonais et de renforcer son attractivité.

Le besoin

Dans le cadre d'un Plan Collèges, qui consiste à construire, rénover et réhabiliter l'ensemble des 57 collèges de l'Aisne, le Conseil général de l'Aisne a décidé, en 2008, **d'équiper tous les établissements d'un matériel informatique performant et de mettre en place un Environnement Numérique de Travail** (plate-forme unique et site internet sécurisé à destination des enseignants, personnels administratifs, élèves et parents).

Grâce à ce Plan Collèges, chaque établissement du département est ou va être équipé de nouveaux matériels informatiques (1 salle serveur, 150 ordinateurs fixes, 1 tableau blanc interactif et 1 vidéoprojecteur, ainsi qu'un ordinateur portable pour chaque enseignant) et de nouveaux câblages avec une connexion Internet dans chaque salle. Chaque utilisateur de l'ENT dispose également d'un code d'accès grâce auquel il peut accéder à différents outils éducatifs (carnet de notes, agenda, notes, messagerie, réservation de salles emploi du temps...) et ressources en ligne (encyclopédie, dictionnaires, grammaire, sites histoire et site TV...).

Le support et assistance aux utilisateurs étant assurés à 100% par le Conseil général de l'Aisne, le besoin principal des équipes techniques étaient **de déployer des équipements faciles et rapides à administrer**.

La solution

Pour répondre à ces besoins, le CG02 a décidé de s'appuyer sur une **architecture virtualisée et centralisée**, apportant toute la souplesse de mise en œuvre et de maintenance requise.

Après avoir étudié sur 3 « établissements tests » les différentes solutions du marché, la **solution AppliDis Fusion s'est imposée comme idéale et a permis au Conseil général de généraliser le modèle ENT** sur l'ensemble des collèges du département. 47 collèges sur 57 sont aujourd'hui équipés et les derniers le seront l'année 2012, ce qui permet aux équipes du CG de tenir les délais initiaux d'un déploiement global sur 4 ans.

AppliDis Fusion 4

AppliDis Fusion 4 est une solution de virtualisation qui combine virtualisation de postes de travail et virtualisation d'applications. Une seule console d'administration, au format web, permet d'administrer serveurs, applications, licences logicielles et droits d'accès, ainsi que de créer et gérer des machines virtuelles.

Technologiquement ouverte et fonctionnant dans tous les environnements serveurs, AppliDis Fusion 4 est la solution idéale pour les entreprises souhaitant associer réduction des coûts d'exploitation, simplicité d'administration, et amélioration de la qualité de service.

Pourquoi AppliDis Fusion 4 ?

Après avoir étudié les différentes offres du marché, le CG02 a sélectionné la solution AppliDis Fusion de Systancia pour ses fonctionnalités avancées, sa simplicité d'utilisation et son accessibilité financière.

La réactivité et l'accompagnement de Systancia au quotidien ont confirmé les équipes du Conseil Général dans leur choix.

Les bénéfices

Dans le cadre du Plan Collèges, Fabrice Cahier, chef du service Architecture du CG02, avait trois exigences prioritaires :

Rapidité et souplesse de déploiement

Par le nombre de collèges et personnes concernées, le Plan Collèges est extrêmement lourd à déployer et mettre en œuvre. Les équipes en charge doivent ainsi montrer au quotidien une réactivité très importante. La solution de virtualisation d'applications choisie par la direction devait ainsi permettre de rendre disponible des applications dans un délai extrêmement court, et d'accompagner la mise en œuvre des équipements informatique sur tout le département.

Maintenance simple et efficace

Les collèges étant, par définition, dispersés sur l'ensemble du territoire, la facilité d'utilisation et de maintenance a été un critère déterminant dans la sélection de la solution de virtualisation. Le Conseil Général recherchait une solution à la maintenance simplifiée, réalisable à distance et ne demandant pas trop de temps aux équipes IT centrales ou locales.

Faciliter d'utilisation au quotidien

Les utilisateurs au quotidien étant les équipes éducatives, la solution mise en place ne devait pas demander de compétences techniques trop spécifiques. Grâce à la simplicité d'usage de la solution AppliDis Fusion, un transfert de compétence a pu être réalisé auprès des enseignants TIS de chaque établissement pour qu'ils assurent le premier niveau d'assistance.



Fabrice Cahier, Chef du service Architecture, CG02

« Systancia a su nous accompagner dans notre projet et nous permettre de nous appuyer sur un système d'information performant. »

« AppliDis permet à nos équipes techniques d'être beaucoup plus réactives et beaucoup plus souples. De leur côté, les enseignants peuvent se concentrer sur leur mission première : la formation. »